

9 November 2018

Original: English

Implementation Review Group**Second Resumed Ninth session**

Vienna, 12–14 November 2018

Item 6 of the provisional agenda*

Other matters**Conference room paper submitted by the Government of Switzerland: agenda and working methods of the Implementation Review Group******The following text is suggested for inclusion in the report of the IRG (second resumed) ninth session, under “Conclusions and recommendations”**

“The Group adopted the following recommendations aimed at improving its working methods:

1. In drawing up the provisional agenda of the eleventh session, the Secretariat should devise a new structure which would organize the IRG’s current activities in three clusters:
 - (a) Items related to the *conduct of the review process*, including financial and budgetary matters, redrawing of lots, information on progress made in the conduct of reviews, synergies with other mechanisms, and assessment of the performance of the mechanism;
 - (b) Items related to the *outcome of the review process*, including analytical work on the basis of the thematic implementation report and its regional supplementary addenda; and
 - (c) Items related to the *national progress and technical assistance following country reviews*, including an exchange of information on national measures taken after the completion of country review reports, as well as on technical assistance required and provided.

Such clusters should be clearly reflected in the proposed organization of work, assigning coherent blocks of meetings to each cluster.

2. For the discussion on technical assistance and national progress following country reviews, the Chair may invite one or two delegations per session to give a presentation of their follow-up activities and technical assistance needs. Written and more detailed information on national progress is encouraged, and will be uploaded to the Convention's website and taken into account by the Secretariat and the Group.

* CAC/COSP/IRG/2018/1/Add.2.

** This conference room paper is reproduced in the form in which it was received. It also includes an unofficial translation into French, as provided by Switzerland.



3. Panel discussions and other thematic discussions should be announced well in advance, with a precise topic and a set of guiding questions to be considered, and highlighted in the Secretariat's invitations to IRG sessions, in order to allow for the identification and mobilization of experts and to facilitate the timely preparation of delegations. Documentation for the thematic discussions should also be published well in advance.
4. The chairing of panel discussions could be delegated to a moderator, in order to relieve the Chair and to stimulate interactive discussions.
5. The Secretariat should improve seating arrangements and provide video screening of speakers, for the sake of interactivity.
6. The Secretariat should submit to the IRG a new multi-year workplan, based on a schedule with four (regular or resumed) sessions per biennium, which outlines the main topics of its analytical work beyond its tenth session, giving due consideration to the most common challenges identified through the country reviews.
7. IRG sessions should not be held during Conference sessions, considering the constraints of smaller delegations.
8. The participation of thematic experts in the IRG's analytical work should be further encouraged and facilitated, *inter alia* through programming of joint meetings with the relevant working groups and expert meetings.
9. The dates of IRG meetings should be coordinated, when possible, with meetings of other working groups, as well as meetings of other relevant organizations and mechanisms, to facilitate experts' participation and reduce travelling costs."

Traduction française:***Il est proposé d'inclure le texte ci-après dans le rapport de la neuvième session (deuxième reprise) de l'IRG, sous « Conclusions et recommandations »***

« Le groupe a adopté les recommandations suivantes visant à améliorer ses méthodes de travail :

1. Lors de l'établissement de l'ordre du jour provisoire de la onzième session, le secrétariat devrait concevoir une nouvelle structure qui organiserait les activités actuelles de l'IRG en trois groupes :
 - a. aspects liés à la *conduite du processus d'examen*, y compris les questions financières et budgétaires, les nouveaux tirages au sort, les informations sur les progrès accomplis dans la conduite des examens, les synergies avec d'autres mécanismes et l'évaluation de la performance du Mécanisme d'examen ;
 - b. aspects liés aux *résultats du processus d'examen*, y compris le travail d'analyse effectué sur la base du rapport thématique sur l'application et de ses additifs régionaux supplémentaires ; et
 - c. aspects liés *aux progrès accomplis au niveau national et à l'assistance technique fournie à la suite d'examens de pays*, y compris l'échange d'informations sur les mesures prises au niveau national après des rapports d'examen de pays ainsi que sur l'assistance technique fournie et les besoins en la matière.

L'organisation des travaux proposée devrait refléter clairement ces groupes d'activités, par la mise en place de blocs cohérents de réunions pour chacun d'entre eux.

2. S'agissant des discussions sur l'assistance technique et les progrès accomplis au niveau national à la suite d'examens de pays, le président peut inviter une ou deux délégations par session à présenter leurs activités de suivi et leurs besoins d'assistance technique. Les États parties sont encouragés à fournir par écrit des informations plus détaillées sur les progrès accomplis au niveau national. Celles-ci seront téléversées sur le site Internet de la Convention et prises en compte par le Secrétariat et le Groupe.
3. Il faudrait annoncer bien à l'avance les tables rondes et autres débats thématiques, en indiquant leur thème précis et une série de questions directrices à examiner. Ces discussions devraient être explicitement mentionnées dans les invitations du Secrétariat à des sessions de l'IRG, afin de permettre l'identification et la mobilisation d'experts et de faciliter la préparation en temps voulu des délégations. La documentation prévue pour les débats thématiques devrait également être publiée bien à l'avance.
4. La présidence des tables rondes pourrait être déléguée à un modérateur, afin d'alléger la charge de travail du président et de favoriser des échanges interactifs.
5. Le Secrétariat pourrait améliorer la disposition des sièges et assurer la projection vidéo des interventions, pour plus d'interactivité.
6. Le Secrétariat devrait soumettre à l'IRG un nouveau plan de travail pluriannuel, fondé sur un calendrier prévoyant la tenue de quatre sessions par période biennale (sessions ordinaires ou reprises de session). Il y exposerait les principaux sujets de son travail d'analyse au-delà de sa dixième session, en tenant dûment compte des défis les plus fréquemment identifiés dans le cadre des examens de pays.
7. Les sessions de l'IRG ne devraient pas avoir lieu pendant les sessions de la Conférence, étant donné les contraintes que connaissent les petites délégations.

8. La participation d'experts thématiques au travail d'analyse de l'IRG devrait être davantage encouragée et facilitée, entre autres, par la programmation de réunions communes avec les groupes de travail pertinents et de réunions d'experts.
 9. Les dates des réunions de l'IRG devraient être coordonnées, si possible, avec celles des réunions d'autres groupes de travail ainsi qu'avec celles d'autres organisations et mécanismes pertinents, afin de faciliter la participation d'experts et de réduire les frais de voyage. »
-